

Un jour, au cours d'un procès qu'il gagna malhonnêtement, il prit trente carreaux de terre d'un coup pour lui et son arpenteur.

Une très vieille et laide femme au visage ridé qu'il venait ainsi d'exproprier, lui présenta des doléances. Il menaça de la faire arrêter. Elle lui montra des dents rouges sous une gencive violette. Il fut frappé de stupéfaction. Et la femme lui dit avant de disparaître dans une nuée de poussière : " Maître Rideau, vous me paierez cher vos exactions et vos menaces, vous aussi monsieur l'arpenteur. Vous n'aurez pas le temps de jouir de ces biens mal acquis. "

.....

Les houngans les plus réputés furent appelés. Ils remuèrent le ciel, la terre, la mer et toutes les eaux pour retrouver l'inconnue. M<sup>e</sup> Rideau commença à dépérir. Les soucis finirent par le miner. On ne le vit plus sur son cheval et un beau jour, il mourut.

Le père de M<sup>e</sup> Rideau convaincu qu'il ne s'agissait pas d'une mort naturelle, alla voir sur-le-champ les héritiers de la dernière succession plaidée par son fils. Parmi ceux-ci l'un était houngan.

– Que puis-je pour vous? demanda le houngan.

– Je suis durement éprouvé, mon fils, M<sup>e</sup> Rideau, vient de trépasser.

– M<sup>e</sup> Rideau serait vraiment mort?

– Il n'y a pas cinq minutes qu'il a rendu l'âme. Vous savez faire des miracles, ce n'est pas une mort naturelle.

– Les morts ne revivent plus, dit le houngan.

– Vous pouvez faire des miracles, insista le père.  
– Pourquoi ne m'avez-vous pas appelé plus tôt si vous croyez en moi?

– Je n'arrivais pas à vous trouver, dit le père.

– Je veux bien aller essayer. Mais je vous assure qu'il faudra me payer comme il faut. Car on ne va pas sans danger à la recherche d'une âme, surtout si elle galope.

– N'ayez crainte, dit le père.

Quand le houngan arriva au domicile de l'avocat, il constata le décès et se mit à invoquer les dieux. Son corps était recouvert de feuilles de bananes séchées. Puis il se mit à bêler comme les cabris, à imiter leurs bonds. Il alla au jardin, prit des feuilles et des branches dont il recouvrit le corps du mort en criant " bê bê bê, broute, broute, broute ".

A ces mots, les amis accourus à la nouvelle de cette mort, répondirent par un chant bien connu :

*Bê bê bê, broute broute broute broute*

*Houngan cabrit mouin di*

*Bê bê bê broute broute broute*

*Bakosou, wa wa wa wa (bis)*

*Houngan cabrit mouin dit*

*Bê bê bê broute broute broute.*

Le houngan, assis à califourchon sur le corps de M<sup>e</sup> Rideau, répondait à ce chant en disant : " Bê bê bê, broute, broute, broute. "

Après avoir exercé plusieurs mouvements de pression sur la cage thoracique de M<sup>e</sup> Rideau, le houngan se dirigea vers les parents de l'avocat en leur disant que le cas était très grave et qu'il exigeait deux mille gourdes pour continuer. Les parents, affolés devant la somme à verser, le supplièrent de diminuer ses honoraires. Il les menaça en leur disant que si d'ici une demi-heure les deux mille gourdes n'étaient pas versées, il ne répondait plus de rien. Ils acceptèrent.

Le houngan reprit sa manœuvre, multiplia les massages,

badigeonna de gingembre les quatre membres de M<sup>e</sup> Rideau puis revint vers les parents en disant qu'il était obligé d'augmenter ses honoraires. L'âme de M<sup>e</sup> Rideau était assez loin et exigeait une dépense d'énergie considérable, c'était ou bien la mort définitive ou bien trois mille gourdes. Ils furent étonnés par l'ampleur de la somme exigée mais finirent par accepter en pensant que M<sup>e</sup> Rideau en avait grappillé plus aux paysans et qu'il les rembourserait si la manœuvre réussissait. " N'oubliez pas, ajouta le houngan, que les fardeaux glissent de la tête aux épaules. " Les parents frémirent. Et le houngan reprit son travail. Après avoir répandu verveine et gingembre sur le visage de M<sup>e</sup> Rideau, il enjamba le corps sept fois, le gifla et M<sup>e</sup> Rideau secoua la tête, ouvrit les yeux, remua les membres et le mort ressuscita au cri de " Abobo ", jailli des lèvres de l'assistance.

C'est ce jour-là que le pays apprit qu'on pouvait mourir deux fois.